



Madame Katia REYNOLDS  
Présidente de l'ANDPP  
8 Rue du Moulin de l'épine  
45170 Chilleurs aux bois

☎ 06.69.26.28.54

@ [president@andpp.fr](mailto:president@andpp.fr)

Monsieur Olivier Veran  
Ministre des solidarités et de la santé  
14, avenue Duquesne

75007 PARIS

À Chilleurs aux bois, le 16 mai 2021,

Objet : Intégration des pédicures – podologues parmi les vaccinants pour lutter contre la Covid19

Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé,

Par ce présent courrier, en tant que présidente de l'ANDPP, je dénonce l'absence de réponse à mon courrier du 07/04/2021 concernant la possibilité aux pédicures-podologue d'intégrer la liste des vaccinants dans le cadre de la campagne de vaccination contre la covid 19.

Cette intégration permettrait aux pédicures-podologues de participer à l'effort national en tant que professionnels de santé et particulièrement d'auxiliaires médicaux.

Comme expliqué dans le courrier dernier, dont vous trouverez une copie ci-jointe, les pédicures-podologues libéraux prennent en charge majoritairement des patients de plus de 25 ans avec un pourcentage élevé de patients de plus de 65 ans et à risque (patients diabétiques, artéritiques à comorbidité élevée).

Aujourd'hui, nous apprenons grâce aux médias que les kinésithérapeutes et les secouristes de la croix rouge vont pouvoir vacciner ?

Pourquoi les pédicures-podologues sont-ils oubliés dans le système de soin ?

Alors qu'une partie des professionnels se montreraient volontaire pour se former et participer à la vaccination dans les vaccinodromes, nous sommes dans l'incompréhension totale face à votre silence.

Intégrer les pédicures-podologues aux vaccinants permettrait également d'anticiper et de renforcer les effectifs pour les injections de 3ème dose de Pfizer notamment et ainsi augmenter plus rapidement le nombre de citoyens avec une couverture vaccinale optimale.

Nos protocoles de stérilisation et d'hygiène en cabinet maîtrisés depuis plusieurs années garantissent des soins sécurisés. Le développement de gestes minutieux, la manipulation d'instruments stériles tranchants faisant partie de notre quotidien sont des éléments qui nous garantissent de réaliser des actes sûrs, précis et du niveau des protocoles de vaccination.

☎ 06.69.26.28.54

🌐 [www.andpp.fr](http://www.andpp.fr)

@ [president@andpp.fr](mailto:president@andpp.fr)

8 Rue du Moulin de l'Épine 45170 Chilleurs aux Bois

Compte tenu de toutes ces informations, nous sommes convaincus que les pédicures-podologues ont les compétences nécessaires pour intégrer les vaccinodromes et décharger le personnel soignant déjà engagé.

En vous remerciant d'avance de votre réponse et de l'intérêt que vous porterez à notre demande, veuillez accepter Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé nos plus sincères salutations.

Madame Katia Reynolds  
Présidente de l'ANDPP

